

Conseil Municipal du 30 avril 2021

Projet et permis de construire Place Pierre Sémard

Monsieur le Maire,

Nous voilà un peu informé sur ce qui est prévu sur la partie nord de la place Pierre Sémard. C'est bien peu, puisque vous nous annoncé dans cette délibération, un permis de construire pour le 30 juin 2021, ce qui veut dire que le projet est déjà très avancé. Alors pourquoi si peu d'information, pourquoi pas d'image pour qu'on voit l'architecture prévue ?

Ce projet secret se dévoile à peine. Il s'agit bien du projet pour lequel nous vous avons interrogé lors du conseil municipal du 7 février 2020. Certes, il est porté par la société Foncière Pluralis, mais celle-ci est bien une filiale du Groupe Valentin que nous avons cité lors de ce conseil municipal.

Comme nous vous l'avons déjà fait remarqué, vous êtes loin d'avoir respecté ce qui était écrit dans le Contrat de Ville, puisqu'il n'y a aucune concertation et que ce projet est resté secret jusqu'à aujourd'hui alors qu'il est complètement figé.

Notre ville a la maîtrise du réaménagement de cette partie du quartier des Courbes de l'Albarine, objet de la Politique de la Ville.

Notre ville souffre d'un manque de cohérence architecturale. Ici nous avons la possibilité de donner une grande cohérence à la restructuration du quartier autour de cette place. Pourtant on continue le patchwork.

Il aurait été possible de mandater une équipe d'urbanistes et de programmistes pour définir en concertation avec les élus et la population, ce que nous voulions voir dans ce quartier pour le relooker et le redynamiser. Cette équipe aurait établi un cahier des charges, puis nous aurions pu lancer des concours d'architecture sur plusieurs lots de ce quartier, mais avec une cohérence urbanistique, architecturale et aussi environnementale, comme ça se fait dans de nombreuses villes.

Ici, il n'en est rien, la moitié de ce quartier est donnée à un promoteur :

- comment a t'il été choisi ?
- sur la base de quel cahier des charges ?

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

et tout ceci dans la plus grande opacité qui pourrait faire penser qu'il pourrait y avoir des arrangements.

Apprenez Monsieur le Maire qu'en l'absence de transparence, on peut imaginer beaucoup de choses, et cette remarque vaut aussi pour votre comportement pour l'opération cœur de ville.

Venons en au projet, puisque tout semble acté et que vous avez décidé pour tous les habitants de notre ville.

100 logements de personnes âgées dans un quartier qu'il faut redynamiser, est-ce le meilleur choix ?

Les bureaux qui étaient envisagés, ont disparu. Pourtant, ils auraient amené un peu plus de vie dans ce quartier. Ils ont été remplacés par plus de logements pour personnes âgées. N'aurait-on pas pu prévoir des logements classiques, à l'image de la résidence Haissor en cours de construction rue Jacquinot. N'oublions pas qu'il y a 57 logements pour personnes âgées à La Brillatte, 8 à la résidence Haissor, alors 100 de plus n'est-ce pas trop ?

La co-construction se n'est pas concevoir un projet dans tous ses détails et en informer les habitants et usagers après que tout soit figé, c'est faire avec eux et, pour cela, il faut les associer tout au long de l'élaboration du projet. Ceci est totalement contraire à votre manière de faire et en tant qu'élus municipaux du groupe Vivons Notre Ville nous ne cautionnons pas cette méthode.

Certes depuis les dernières élections municipales, nous avons une commission politique de la ville, mais il faudrait qu'elle nous associe à l'élaboration des projets et qu'elle ne soit pas une chambre d'enregistrement comme ça été pour ce projet sur la partie nord de la place Pierre Séward.

Quant au projet sud de la place Pierre Séward, qui doit faire une place à des logements pour Actions Logements, il serait grand temps de le co-construire avec les habitants et les usagers et nous vous rappelons nos demandes pour :

- en remplacement de l'ancienne Maison du Peuple, une salle municipale d'au moins 150 places avec espace cuisine, destinée aux habitants du quartier et de la ville pour des fêtes, mariages, réunions, spectacles et animations diverses,
- des locaux pour les associations, dont le Centre Social, et peut-être aussi pour les Syndicats, comme par le passé,
- une crèche qui faciliterait la vie des habitants qui vont travailler en train sur Lyon et qui compléterait les équipements existants.

Il serait dommage que l'argent injecté dans ce réaménagement de la place Pierre Séward par l'Etat et la Région ne profite pas à la ville pour satisfaire ses propres besoins. En désaccord avec vos méthodes, nous voterons contre cette délibération.